

Temps forts de l'actualité

Edith Archambault and Aliette Levecque

Number 284, May 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022264ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022264ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Archambault, E. & Levecque, A. (2002). Temps forts de l'actualité. *Revue internationale de l'économie sociale*, (284), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/1022264ar>

TEMPS FORTS DE L'ACTUALITÉ

Compte satellite de l'économie sociale, le retour

Depuis ses origines en 1982, l'Association de développement de la documentation sur l'économie sociale (Addes) préconise la construction d'un compte satellite de l'économie sociale pour améliorer la connaissance de cet ensemble d'organisations, estimer la part qu'elles représentent dans l'activité économique et l'emploi et pour suivre d'année en année l'évolution de leur poids économique et de leur impact social. En dépit de plusieurs travaux préliminaires (Vienney, Weber, Kaminski, 1983) et de la réunion en 1986 d'un comité de pilotage sous la direction d'André Vanoli, expert internationalement reconnu dans le domaine de la comptabilité nationale, la réalisation de ce compte satellite n'a pu être menée à bien faute de moyens et de volonté politique. Le rapport Neyret « *pour un dispositif permanent d'observation statistique des associations* », remis au directeur de l'Insee en 1998, préconise dix-huit mesures dont aucune n'a été suivie d'effet à ce jour. Cependant, des travaux universitaires expérimentaux (Archambault 1996, 1999; Tchernonog, 2001) amélioreraient la connaissance statistique de la part la plus obscure de l'économie sociale, les associations, tandis que les très nombreux travaux publiés à l'occasion du centenaire de la loi de 1901 apportaient un éclairage nouveau sur des aspects plus qualitatifs.

Il est possible que le compte satellite de l'économie sociale, tel le phénix, renaisse bientôt de ses cendres. Un manuel visant à établir un compte satellite des « Institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale » vient en effet d'être approuvé par l'ONU en mars 2002 et sera diffusé auprès des instituts de

statistique nationaux pour mise en œuvre. Ce manuel a été réalisé dans le cadre d'un contrat signé entre l'université Johns Hopkins et la commission statistique de l'ONU en avril 1999; une première version de ce manuel a été rédigée en juin 2000, discutée par un groupe d'experts et présentée en août 2000 à la XXVI^e conférence de l'International Association of Research on Income and Wealth (IARIW), où il a suscité un grand intérêt. Au cours de l'année 2001, sa faisabilité a été testée dans une douzaine de pays développés et en développement, avec succès dans la plupart des cas. A la suite de ces expertises et tests, une version définitive du manuel a été rédigée; elle est consultable sur le site Internet www.jhu.edu/gnisp.

La connaissance des associations et fondations devrait être considérablement améliorée quand un tel compte satellite existera pour la France. Ce compte regroupe toutes les associations dispersées actuellement dans les comptes nationaux entre sociétés non financières, sociétés financières, administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages. Il comporte en outre deux extensions importantes par rapport au cadre central des comptes nationaux :

- une valorisation du travail bénévole, spécificité essentielle du secteur associatif, négligé par les comptes nationaux. En effet, les comptes nationaux ne traduisent de l'activité associative que ce qui fait l'objet de transactions monétaires et, de ce fait, le travail bénévole compte pour zéro. Le compte satellite apportera sur ce point un progrès décisif, cohérent avec la valorisation monétaire du travail bénévole recommandée par de nombreux ministères de tutelle aux associations subventionnées;
- une estimation, par les dépenses de fonctionnement, de la production non marchande des

associations qui ont une activité économique principalement marchande (par exemple, l'effort de formation et de qualification des travailleurs accueillis dans une entreprise d'insertion). Cette production non marchande des associations marchandes approchera la notion encore vague de « plus-value sociale ».

Ce compte satellite va donc dans le sens actuellement souhaité d'une meilleure mesure de l'activité immatérielle. La définition communément admise internationalement d'institutions sans but lucratif est certes plus étroite que celle d'entreprises d'économie sociale, mais rien n'interdit aux pays qui le souhaitent (France, Belgique, Espagne, Italie...) d'ajouter les coopératives et les mutuelles, mieux connues statistiquement,

pour réaliser enfin ce compte satellite de l'économie sociale.

Le *Manuel de méthodologie du compte satellite des institutions sans but lucratif* va prochainement être publié dans la série des manuels annexes au système international de comptabilité nationale et diffusé auprès des instituts de statistique de chaque pays. Déjà sept pays, dont le Canada, la Belgique et l'Italie, ont décidé de financer la construction d'un compte satellite. Pour que la France rejoigne ces pionniers, il faut que les familles de l'économie sociale, et plus particulièrement les instances représentatives des associations, manifestent leur intérêt auprès de l'Insee. L'Adde pourait coordonner ces initiatives...

Edith Archambault ●

● Références bibliographiques

Archambault E., *Le secteur sans but lucratif, associations et fondations en France*, Economica, 1996.

Archambault E., in Bloch-Lainé F., *Faire société, les associations au cœur du social*, Syros, 1999.

Tchernonog V., « Ressources, financements publics et logiques d'action des associations », *Recma*, n° 282, 2001.

(1) Consultables à la documentation du Crédit coopératif.

Contributions au colloques Adde du 8 juin 1983 ⁽¹⁾ :

Vienney C., « Concepts et champs de l'économie sociale, conditions et enjeux d'une information statistique » ;

Weber J.-L., « Esquisse pour un compte satellite de l'économie sociale » ;

Kaminski P., « Des chiffres pour l'économie sociale : les sources d'information ; mobiliser les données existantes et en créer de nouvelles ».

● Elargissement de l'Union européenne et économie sociale

Les 24 et 25 octobre 2002 est organisée à Prague la première conférence de l'économie sociale dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). De nombreux représentants des PECO étaient présents aux dernières conférences de l'économie sociale – Gävle (Suède) et Gand (Belgique). Il a été souligné que l'élargissement de l'Union européenne est pour l'économie sociale un défi majeur. La nécessité pour les pays de l'Est d'atteindre le

niveau du « modèle social européen » est évidente et, dans ce « modèle », l'économie sociale joue un grand rôle. Une présence trop faible de l'économie sociale aurait de lourdes conséquences politiques au sein de l'Union. Cette présence, permettant la participation de tous les acteurs économiques et sociaux, ne pourra que renforcer les politiques de développement durable, de protection sociale, de cohésion sociale, en approfondissant la pratique de la démocratie participative.

Mais les obstacles sont nombreux.

• L'économie sociale revendique encore de prendre

toute sa place au sein des structures de l'Union européenne.

- En France, si l'on examine les choix rapportés par l'Eurobaromètre, l'opinion publique est contre l'élargissement, et aucun pays n'est épargné.

- Certes, l'Europe sociale avance, mais ce « modèle social européen » est-il bien installé et identifié? Le développement économique et le développement social ne sont pas à armes égales et il est à craindre que les pays de l'Est cherchent en premier lieu la croissance économique, qui s'est fortement détériorée. Des chiffres sont cités par Marcel Caballero (Icosi) : le solde commercial des pays candidats, qui était de moins 9 % en 1994, est de moins 26 % en 2001 ; le PIB par habitant ne dépasse pas 6 000 euros (2001), alors que la moyenne dans l'Union européenne est de 25 000 euros.

- Le dialogue social se cherche encore à l'Est. Plusieurs mouvements de l'économie sociale française se sont réunis pour aider à l'émergence à l'Est d'une économie sociale créatrice d'espaces de liberté, de responsabilité, de solidarité. Le mouvement coopératif, les mutuelles de santé et d'assurance, la Mutualité sociale agricole, l'Institut de coopération sociale internationale (Icosi) – en mettant en œuvre le programme Scope –, des associations gérant des établissements sanitaires et sociaux, les villes jumelées impulsent depuis plusieurs années des programmes de promotion de l'économie sociale dans leurs secteurs respectifs. C'est le bilan de ces actions et les perspectives d'avenir qui seront présentés à la conférence de Prague.

La conférence de Prague

Le comité préparatoire de la conférence de Prague s'est réuni en février 2002 à Bruxelles. Y participaient des représentants des différentes familles de l'économie sociale européenne, la conférence se tenant sous le patronage de la Commission européenne et du gouvernement de la République tchèque. Ce comité, présidé par Jan Olson (Comité économique et social européen), a défini les axes majeurs de la conférence.

Les thèmes principaux du programme débattus en tables rondes et en ateliers concernent principalement les plus-values apportées par les entreprises de

l'économie sociale dans le développement de l'entrepreneuriat, du développement local, dans la cohésion sociale (notamment en termes d'emploi) et la protection sociale. Il est prévu d'organiser un certain nombre de réunions préparatoires dans les pays baltes, la Pologne et la Hongrie ⁽¹⁾. **Aliette Leveque ●**

Les employeurs de l'économie sociale : une force patronale à part entière

Sous l'impulsion du Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (Ceges), vingt-quatre syndicats d'employeurs de l'économie sociale se sont réunis et ont décidé de présenter une liste commune aux élections prud'homales du 11 décembre 2002. Les organisations regroupant ces syndicats (Gema, USGeres, Unassad et Unifed) présentent cette liste commune pour prendre leur vraie place auprès des autres organisations nationales. Ces entreprises de l'économie sociale emploient en France près de deux millions de salariés. La spécificité des employeurs de l'économie sociale et leur participation au dialogue social ne sont pas encore reconnues. L'économie sociale entend bien faire entendre sa voix dans toutes les négociations, en France, mais aussi à Bruxelles. **A. L. ●**

Le Ceges rencontre les organisations syndicales de salariés

Les représentants du Ceges ⁽²⁾ ont pratiquement terminé leurs rencontres avec l'ensemble des syndicats représentant les salariés. Ces prises de contacts s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue en vue d'évoquer le problème de la représentation syndicale dans leurs secteurs respectifs. Pour les organisations syndicales, les chantiers de la démocratie sociale sont une priorité. Toutes sont convenues de poursuivre leurs échanges dans l'avenir. **A. L. ●**

(1) Renseignements : Cecop, rue Guillaume-Tell, 59 b, 1060 Bruxelles, Belgique. cecop@cecop.org.

(2) Ceges : 43 rue de Liège, 75008 Paris.